



Rapport d'activité 2015 et 2016

Collectif pour une vie nocturne
riche, vivante et diversifiée



GENÈVE

AVANT-PROPOS



Chers membres, Chers partenaires, Chers amis de la vie nocturne,

Le Collectif nocturne... deux ans d'existence ! Et nous voici au premier rapport d'activité : l'occasion de regarder un coup dans le rétroviseur. Allons boire un verre au Terreau pour commencer. Y a-t-il une soirée étudiante, une exposition ou des concerts de groupes locaux prometteurs ce soir ? Laissons-nous surprendre sans craindre pour notre porte-monnaie, car l'accessibilité est totale ici, tant à l'entrée qu'au bar : qu'importe le flacon pourvu qu'on ait le sourire. Plus d'un tiers de nos près de 70 associations membres ont déjà organisé un tel événement largement accessible aux jeunes dans le cadre du projet pilote de gestion associative et mutualisée de la salle du Terreau.

Cette action événementielle, culturelle et festive, n'est cependant pas tombée du ciel ; elle est le résultat de notre action politique de la première heure. Le Terreau a été obtenu par le Collectif nocturne en réponse à ses revendications politiques d'abord déployées dans sa pétition, aujourd'hui dans son plaidoyer. Une constante durant ces deux ans de travail politique et événementiel ? L'entraide, les rencontres, les échanges d'idées, les coups de pouce soit tout ce qu'apporte la construction d'un large réseau associatif uni autour d'une cause : rendre la vie nocturne de notre petite cité plus riche, vivante et diversifiée.

Le document que vous tenez entre les mains vise à exposer les actions et projets entrepris

en 2015 et 2016 au sein de notre réseau associatif et ainsi à valoriser l'engagement bénévole des jeunes qui les ont réalisés.

Le Collectif nocturne tire un bilan positif de ses deux premières années d'existence. Parmi ses principales réussites, on peut mentionner l'ouverture légale automatique des bars jusqu'à deux heures du matin ; la reconnaissance du droit à la vie nocturne pour les 16-18 ans, qui étaient jusqu'alors exclus illégalement des bars ; l'intégration d'une fiche vie nocturne au plan directeur cantonal, permettant la planification de lieux nocturnes ; et enfin, la gestion associative et mutualisée de la salle du Terreau qui rencontre déjà un franc succès.

En 2017, le Collectif nocturne continuera de déployer une action politique et événementielle en vue de défendre une vie nocturne genevoise de qualité permettant aux jeunes de s'épanouir socialement et culturellement. En particulier, il s'emploiera à défendre son tout nouveau *Plaidoyer pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée*, à réaliser d'autres projets pilotes événementiels et à convaincre les pouvoirs publics de la nécessité de planifier des lieux nocturnes accessibles aux jeunes dans les futurs quartiers du PAV.

En bref, le Collectif nocturne rêve d'une année 2017 plus nocturne que jamais !

Varoujan Cheterian & Sylvain Leutwyler,
Coprésidents du Collectif nocturne

SOMMAIRE

.....

Avant-propos.....	2
Vie associative.....	4
Présentation du Collectif nocturne.....	5
Développement historique.....	5
Comités.....	5
Membres.....	6
Action politique	8
Prise de position commune initiale.....	9
Pétition pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée.....	9
Plaidoyer pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée.....	10
Autres actions politiques.....	10
Action événementielle.....	12
FMR : un événement festif dans un lieu nocturne éphémère.....	13
Événements au Terreau.....	13
Projet Terreau.....	14
Concept de gestion associative mutualisée de la salle du Terreau.....	15
Bilan au 31 décembre 2016.....	15
Etat financier au 31 décembre 2016.....	17
Remerciements.....	20

VIE ASSOCIATIVE

.....



Présentation du Collectif nocturne

Le *Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée* est une association qui défend une vie nocturne de qualité pour les jeunes à Genève. Elle rassemble une soixantaine d'associations ainsi que des membres individuels. Créé le 17 février 2015 par 17 associations constituantes en tant que rassemblement associatif autour d'une prise de position commune, le *Collectif nocturne* lançait un mois plus tard une pétition « pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée » qui dénonçait le manque d'offre nocturne adéquat et la tendance répressive de l'action politique qui met à mal le cadre approprié à l'apprentissage de la culture de la nuit par les jeunes. Parallèlement à son action politique, le *Collectif nocturne* conduit une action événementielle allant dans le sens de ses buts et revendications comme le projet Terreau.

Développement historique

Octobre 2014 – février 2015 : construction d'un rassemblement associatif autour d'une prise de position commune à l'initiative du Parlement des Jeunes Genevois

Exercice 2015 : le Collectif nocturne est un rassemblement associatif genevois basé sur une prise de position commune et régi par une charte.

Exercice 2016 : le Collectif nocturne est une véritable association pérenne munie de statuts et d'un comité de 4 à 7 membres. Il est ouvert tant aux membres associations qu'aux membres individuels.

Comités

Comité exécutif 2015

Sylvain Leutwyler / Adrien Rufener / Adrien Thuillé-Sommer /
Antoine Passera / Vladimir Schwager / Nouchka Barral / Richard Gruet

Comité 2016

Coprésidents	Varoujan Cheterian & Sylvain Leutwyler
Trésorier	Adrien Rufener
Secrétaire	Lucie Hainaut
Membres de comité	Léana Schönenberg, Richard Gruet & Léo Marti

Membres [état au 17 février 2017]

Associations membres (68)

Antidote 500ml
Association des Étudiant-e-s de la Haute École de Musique de Genève (ADEHEM)
Association des Élèves du Collège et École de Commerce André Chavanne (AECECAC)
Association des Étudiant-e-s en Droit (AED)
Association des Étudiant-e-s en Français Moderne (AEFRAM)
Association des Étudiant-e-s de la Haute École de Gestion (AEHEG)
Association des Étudiant-e-s en Lettres (AEL)
Association des Étudiant-e-s en Sociologie (AES)
Association des Étudiant-e-s en Science Politique et Relations Internationales (AESPRI)
Association des Étudiant-e-s en Sciences Pharmaceutiques (AESP)
Association des Étudiant-e-s en Traduction et Interprétation (AETI)
Association des Jeunes Engagé-e-s (AJE)
Association genevoise des Étudiant-e-s pour le Développement Durable (AGEDD)
Association pour la Reconversion des Vernets (ARV)
Association des Étudiant-e-s en Socioéconomie et Démographie (AS&D)
Association Cataclysm
Association des Élèves du Collège Voltaire (AECV)
Association Élèves du Collège Claparède
Association Europe-Charmillles
Association Les Amis De La Bretelle
Audiography
Backbeat
Bartdak
Bassment
Bateau Genève
Costanova
Conférence Universitaire des Associations d'EtudiantEs (CUAE)
DimanGE
Dream's Factory
ESN Genève
Espace pour la Promotion de l'Imagination et de la Culture (EPIC)
Geneva Sofar
Groupe de liaison genevois des associations de jeunesse (GLAJ-GE)
Genève Ville Vivante (GVV)
Geneva Interns Association (GIA)
Ground Zero
Groupement Interdisciplinaire pour une Réflexion sur l'Aménagement du Futur (GIRAF)
Humanity Sound System
International Music Event Association (IMEA) Jeunes Démocrates-Chrétiens (JDC)
Jeunes Aniérois
Jeunes verts Genève
Jeunesse de Veyrier
Jeunesse socialiste
Jeunes Libéraux-Radicaux (JLRG)
Journal REEL

La Barje
La Bulle
La Jeunesse bouge
La Soupô
Les Arts Ohm
Les Saturnales
Liaisons urbaines
Mouvement des Étudiant(es) en Géographie (MEG) Mo'funka Inc.
Ozadya
Parlement des Jeunes Chênois
Parlement des Jeunes Genevois
Pousse-Pouce
Push Up The Values
Roller Slalom Genève
Swiss Beer Pong Association (SBPA)
Solidarité internationale
Som Squad
Strana Corpus
Sub Session
Telekenetik Groove
Think Out

Membres individuels

Agathe de Limoges / Alexandre Strub / Christine Sauvain / Gabriel van der Linden / Laetitia Monnet / Meryem Dalouadi / Moritz Fegert / Nicolas Fournier / Sylvain Leutwyler / Varoujan Cheterian / Adrien Rufener / Lucie Hainaut / Léo Marti / Leana Schönenberg / Richard Gruet / Gabriela Cabré / Stefania Martella / Chloé Fraboulet / Camila Staub / Mathieu Bolomey / Thomas Dartiguepeyron / Laetitia Miceli / William Ly / Antoine Von Aarburg / Agustina Dimitrov / Louis Koller / Timothy McCluckie / Melissa Dziri / Juliane Leutwyler / Malou Tobler / Frédéric Smith / Léa Zignani

ACTION POLITIQUE

.....



Prise de position commune initiale

Dans un climat marqué par des actions répressives à l'égard des établissements nocturnes genevois et dans un contexte de baisse de l'offre nocturne depuis une dizaine d'années, des associations de jeunes décidaient fin 2014 de se rassembler autour d'une prise de position commune. Exprimée en deux points, elle constitue le socle idéologique du Collectif :

D'une part, les associations membres partagent la conviction que la diversité des lieux qui font la vie nocturne offre un cadre approprié à la culture de la nuit et à son apprentissage car ces lieux favorisent la sociabilité, la créativité culturelle, la responsabilisation des jeunes et la prévention. Or, l'action politique qui entend régler les problèmes nocturnes principalement par la répression et les interdictions met à mal ce cadre et s'oppose à une vie nocturne riche, vivante et diversifiée. D'autre part, les associations estiment qu'il y a un manque d'offre adéquate en matière de vie nocturne pour les jeunes à Genève.

Pétition pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée

Lancée le 17 mars 2015 et déposée le 25 juin auprès du canton et de toutes les communes genevoises avec 2326 signatures, elle contient, outre la prise de position initiale, des propositions concrètes adressées aux autorités. Durant son traitement, le Collectif nocturne a été auditionné en commission du Grand Conseil ainsi que dans les communes de Carouge, Vernier, Collonge-Bellerive, Genève et Onex. Le Grand Conseil l'accepte le 18 décembre 2015 (65 OUI, 6 NON, 2 ABSTENTIONS) à l'instar de diverses communes. La pétition contient 4 revendications:

1. « l'ouverture des bars non-soumise à autorisation jusqu'à deux heures » : cette demande a été obtenue dans le cadre de la refonte de la LRDBHD (la loi qui encadre les activités nocturnes) en avril 2015. Elle supprime ainsi un moyen de pression latent sur les établissements nocturnes.
2. « empêcher de pratiquer des interdictions d'accès aux établissements plus restrictives que la loi », en particulier pour les 16-18 ans : la pratique d'exclusion des bars des 16-18 ans a été reconnue illégale alors même qu'elle a été encouragée de manière circonstancielle par les autorités.
3. « une meilleure exploitation des infrastructures actuelles » : une motion a été déposée en Ville de Genève pour demander une meilleure utilisation des salles communales et diverses communes se sont montrées sensibles à cette problématique. Le projet pilote de gestion associative de la salle du Terreau vise à aller dans le sens d'une meilleure exploitation d'un local existant.

4. «la planification de lieux nocturnes dans le cas de projets urbains»: le Conseiller d'État Antonio Hodgers a accepté de développer la proposition du Collectif d'une fiche concernant la vie nocturne au plan directeur cantonal comme première étape d'un ensemble de mesures permettant que la vie nocturne soit considérée comme une composante urbanistique à part entière. Il s'agit de la fiche A21 « élaborer une stratégie d'aménagement des lieux nocturnes, culturels et festifs ». Une étude a été lancée par le Département de l'aménagement du logement et de l'énergie (DALE) afin de prolonger la réflexion avec les acteurs et services concernés et d'aboutir à la création d'outils de gouvernance capables de rendre cette stratégie d'aménagement des lieux nocturnes effective.

Plaidoyer pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée

Ce document vulgarisé et didactique présente la vision et l'ambition du Collectif pour la vie nocturne genevoise. Il a pour buts de défendre une vision positive de la vie nocturne, d'exposer les conditions permettant l'épanouissement social et culturel des jeunes noctambules et de proposer des mesures concrètes tendant à la construction d'une véritable politique publique de la nuit qui tienne compte des enjeux nocturnes sociaux, culturels et économiques. Il a été rédigé et adopté durant la seconde moitié de l'année 2016 et lancé le 17 février 2017 à l'occasion des 2 ans du Collectif nocturne. Le *Plaidoyer pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée* s'adresse tant aux politiques et services étatiques qu'aux journalistes, acteurs nocturnes, et autres personnes intéressées. Il rassemble les différentes prises de position du Collectif échelonnées dans le temps et complétées par des positions sur la géographie nocturne, la mobilité nocturne, la diversité des modes de gestion, la cohabitation nocturne et le cadre administratif afin d'obtenir un discours complet sur la vie nocturne.

Autres actions politiques

- Prise de position de soutien à l'Usine
- Prises de position sur la LRDBHD et le RRDBHD (loi encadrant les activités nocturnes et son règlement d'exécution)
- Rencontres avec les Conseillers d'État Antonio Hodgers, Pierre Maudet et Anne Emery-Torracinta et avec le Conseiller administratif en Ville de Genève Sami Kanaan
- Participation à la conception et soutien unanime à la résolution intercommunale « Pour une vraie place de la culture dans le PAV ! » déposée dans les communes de Lancy, Carouge et Genève. Réalisée

de manière intercommunale et interpartisane, cette résolution possède trois invites : elle demande « que les équipements culturels soient considérés comme des éléments essentiels dans la future répartition des activités sur le secteur PAV ; que le développement de lieux culturels et nocturnes pérennes, accessible à toutes et tous, soit anticipé dans les plans d'aménagement des futurs quartiers du PAV; que les milieux culturels soient pleinement associés aux décisions de planification liées au projet PAV. » Elle reprend ainsi le principe de planification de lieux nocturnes appliqué aux futurs quartiers du PAV.

- Décision de participation à une coalition d'acteurs associatifs pour défendre la planification de lieux nocturnes accessibles à tous dans le PAV.

ACTION ÉVÉNEMENTIELLE

.....



FMR : un événement festif dans un lieu nocturne éphémère

Organisée le samedi 13 juin 2015 dans le Parc de l'Observatoire situé en face du Musée d'Art et d'Histoire, cette manifestation baptisée « FMR » avait pour but d'appuyer la pétition du Collectif tout en réalisant certaines de ses revendications. La soirée constituait à la fois :

- un moment culturel et festif : une soirée gratuite avec un bar à prix bas qui voit s'enchaîner 7 groupes et artistes sur scène ;
- une forme d'action revendicative : investir un espace et y construire un cadre nocturne adéquat ;
- une démarche pratique expérimentale qui a fait l'objet d'un rapport: dans quelle mesure peut-on organiser un événement en 2 mois et demi en tant que jeune dans le contexte politique et administratif genevois ?

Événements au Terreau

- *11 Apér'ô Terreau* : jeudredis gratuits avec concerts et/ou DJs
- *Bracabric* : festival de musique du 22 au 25 juin 2016
- 2 éditions *Jukebox Electroswing* et une soirée Afro Beat
- Différents événements organisés en collaboration avec les associations ou partenaires suivants : Mo'Funka Inc., ARV, ESN, The Five Hills, EICA

PROJET TERREAU

.....



Concept de gestion associative mutualisée de la salle du Terreau

En réponse à la pétition, la Ville de Genève (Départements de la cohésion sociale et de la solidarité & de la culture et du sport) a mis la salle du Terreau à disposition du Collectif du mercredi au dimanche afin d'entreprendre un projet pilote de valorisation nocturne du lieu via une gestion associative et mutualisée. La salle du Terreau est un lieu de 190 m² pouvant accueillir jusqu'à 200 personnes. Le Collectif nocturne a mis en place une gestion associative de ce lieu basée sur les principes de mutualisation de l'espace, mutualisation du matériel technique et du matériel bar et simplification des démarches administratives. Le lieu, dont la gestion est portée par le comité du Collectif nocturne, peut ainsi soit être utilisé au nom du Collectif soit être mis à disposition d'une des associations membres. La mise à disposition du lieu est régie par un règlement interne qui garantit l'accessibilité du lieu en interdisant la discrimination des 16-18 ans et en limitant les prix du bar et de l'entrée. Ce contexte de facilitation de l'événementiel associatif a pour conséquence que la salle est extrêmement demandée et qu'une incroyable diversité de concepts d'événements sont présentés au Terreau.

Cette gestion associative mutualisée de la salle du Terreau poursuit les buts suivants :

- Soutenir le milieu associatif
- Créer un nouvel espace de production pour jeunes artistes locaux
- Offrir une solution concrète au manque quantitatif de lieux nocturnes accessibles
- Ouvrir socialement la vie nocturne aux plus jeunes

Bilan au 31 décembre 2016

Périodisation :

1. **L'expérimentation** : première utilisation de la salle le jeudi 26 mai 2016. 8 utilisations ponctuelles en mai, juin et août 2016
2. **Le lancement** : gestion associative continue de la salle à partir du 15 septembre
3. **L'intensification** : au moins 3 événements par semaine à partir de la semaine du 7 novembre

Événements :

- **51 événements** (Mercredi : 7 / Jeudi : 15 / Vendredi : 14 / Samedi : 12 / Dimanche : 3)
- **23 associations membres** ont bénéficié de la mise à disposition de la salle

On constate que le Terreau a accueilli une grande diversité de concepts d'événements (concerts, soirées dansantes, expositions, tournois, repas, afterwork, initiation de danse, ...). Au niveau culturel, il y a eu un festival de musique (Bracabric festival), la création de 2 labels genevois (Som squad ; Ozadya), la célébration du premier anniversaire du label EICA et 2 vernissages d'album (Cold bath ; The Five Hills). Durant un semestre d'activité, on dénombre environ 35 concerts de groupes locaux ou régionaux et environ 40 sets de DJs locaux ou internationaux (Berlin); on estime le nombre de visiteurs à près de 12'000. En quelques mois, le « Terreau » est entré dans le langage courant des noctambules comme un lieu nocturne genevois à part entière, espace nocturne privilégié d'accessibilité et d'expression des jeunes.

Matériel :

Une campagne de recherche de fonds a permis d'obtenir 27'900.- en vue de l'acquisition de matériel son & lumière et de l'aménagement du bar et de la salle.

Cohabitation nocturne :

Afin de minimiser les risques de nuisances qui pourraient mettre à mal la cohabitation nocturne des activités du quartier, les mesures suivantes ont été mises en place. Premièrement, les relations avec le voisinage sont soignées : les horaires des manifestations du Terreau ainsi que le numéro de téléphone d'un responsable de l'événement sont envoyés chaque semaine au Théâtre St-Gervais et au Madarin Oriental Genève. Durant les représentations théâtrales, la terrasse est fermée et les sound-check reportés. Deuxièmement, des mesures de gestion des nuisances sonores à l'intérieur et à l'extérieur de la salle sont appliquées à chaque événement: fermeture presque systématique de la terrasse dès 20h, au plus tard à 22h; présence de chuchoteurs à l'extérieur devant la salle; contrôle du niveau sonore à l'aide d'un sonomètre ; placement de la scène et de la sono afin de diminuer au maximum le risque de nuisances sonores.

Prévention :

Un concept de prévention a été développé ; la formation des associations membres et des bénévoles à l'utilisation de la salle inclut ce volet prévention. Par exemple, un partenariat avec la FEGPA permet d'avoir du matériel de base de prévention ; une trousse de secours avec couverture de survie est présente dans la salle ; il y a de l'eau gratuite et à volonté en permanence ; lors de soirées payantes, un système de double marquage permet de distinguer les majeurs des 16-18 ans ; la pose de deux socles et d'un ruban entre le trottoir et la route permet de diminuer le risque d'incidents liés au trafic routier.

ETAT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2016

.....

Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée

Bilan

Au 31 décembre 2016

(1er exercice de l'Association)

		Au 31.12.16
Actifs	Notes	
Actifs circulants		
Compte Postfinance		9 794,23
Stocks boissons		2 934,60
Total des actifs		12 728,83
Passifs		
Fonds étrangers		
Passifs transitoire		7 044,70
Fonds affectés	5	5 335,89
Total fonds étrangers		12 380,59
Fonds propres		
Bénéfice de l'exercice		348,24
Total fonds propres		348,24
Total des passifs		12 728,83

A. Rufene

Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée
Compte de résultat
Pour l'exercice du 23 février au 31 décembre 2016
(1er exercice de l'Association)

Produits	Notes	Comptes 2016
Bar et entrées		26 304,40
Revente de boissons aux associations membres		3 666,00
Don Institutions privées pour aménagements et matériel		23 200,00
Subventions communales - aménagements et matériel		4 700,00
Subventions communales - fonctionnement		1 500,00
Dons privés		250,00
Total produits		59 620,40
Charges		
<u>Marchandises</u>		
Achat de boissons		25 381,30
Variation de stocks		-2 934,60
Total Marchandises		22 446,70
<u>Frais organisation événements</u>		
Prestations aux artistes/bénévoles		2 084,30
Divers et imprévus - action événementielle		2 062,30
Communication - action événementielle		959,56
Location de matériel		592,00
Autorisations d'événements		300,00
Total organisation d'événements		5 998,16
<u>Aménagements et matériel</u>		
Matériel son/lumières/mixage/projection		17 470,85
Aménagement de la salle		2 369,41
Matériel de stockage		1 423,20
Matériel de buvette		892,20
Divers et imprévus - matériel		408,45
Total Aménagements et matériel		22 564,11
<u>Frais de fonctionnement</u>		
Communication		463,30
Assurance RC		1 046,00
Impressions documentation		200,00
Collations		371,90
Frais de papeterie		162,35
Frais postaux		60,40
Frais de tenue de compte		3,00
Divers et imprévus - fonctionnement		620,35
Total frais de fonctionnement		2 927,30
Attribution fonds affectés (nets)	5	5 335,89
Total charges		59 272,16
Résultat de l'exercice		348,24

A. Rufene

Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée

Rapport des vérificateurs aux comptes

Exercice 2016

Conformément à l'article 26 des statuts de l'association, nous avons procédé, le 30 janvier 2017, à la vérification des comptes de l'exercice 2016, comptes tenus par Adrien Rufener, trésorier. Nous attestons que nous remplissons les exigences nécessaires d'indépendance.

Nous avons procédé au pointage des pièces comptables avec le journal des écritures. Nous confirmons qu'aucune irrégularité n'a été décelée ainsi que l'exactitude des soldes du compte postal avec les différents avis de situation.

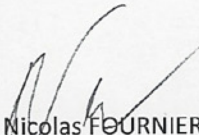
Les comptes 2016 présentent un total au bilan de CHF 12'728.83 et un bénéfice de l'exercice de CHF 348,24.

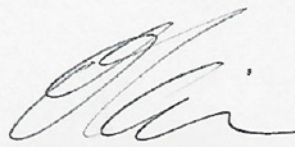
Selon notre évaluation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la législation et aux statuts. Ainsi, nous vous proposons d'adopter les comptes qui vous sont présentés et d'en donner décharge à Adrien Rufener, Trésorier et à l'ensemble du comité.

Nous profitons de l'occasion pour remercier Adrien pour son travail soigné et de qualité.

Genève, le 30 janvier 2017,

Les vérificateur-trice-s :


Nicolas FOURNIER


Christine SAUVAIN

REMERCIEMENTS



Le *Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée* exprime sa profonde reconnaissance à toutes celles et ceux dont l'engagement et le soutien ont permis de faire avancer ses projets et sa vision de la vie nocturne genevoise tout au long des années 2015 et 2016.

Nous souhaitons remercier ici en particulier **les institutions publiques ou privées qui ont soutenu notre action sur le plan financier ou logistique:**

Fondation pour la promotion des lieux culturels émergents, Fondation éthique et valeurs, Uniparty, Groupe de liaison genevois des associations de jeunesse (GLAJ-GE), République et Canton de Genève (Département de l'instruction publique), Ville de Genève (Départements de la cohésion sociale et de la solidarité ; de l'espace urbain et de la sécurité ; de la culture et du sport), les communes de Bernex, Carouge, Céligny, Collonge-Bellerive, Lancy, Meyrin, Onex, Perly-Certoux, Troinex, Vandoeuvres et Vernier.

Que la nuit soit longue !

collectif-nocturne.ch / info@collectif-nocturne.ch